

# VILLE DE SAINT-JÉRÔME

## AVIS PUBLIC

### Assemblée publique de consultation

District # 10

Projet de règlement numéro PR-0309-535

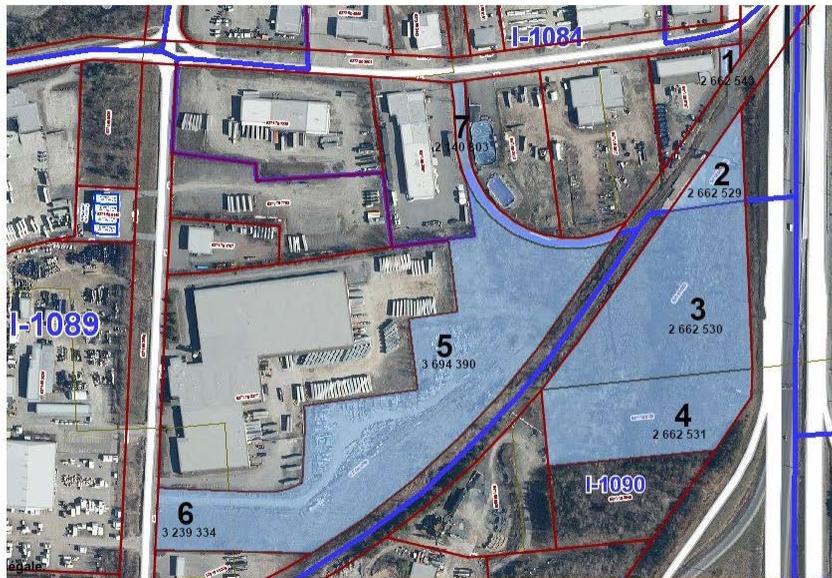
Ce projet de règlement vise à autoriser l'usage « Garage municipal » dans la zone I-1090.

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement no 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance extraordinaire tenue le 15 juillet 2024 , le conseil a adopté le projet de règlement numéro **PR-0309-535** et intitulé : Règlement amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé, afin d'autoriser l'usage « garage municipal » dans la zone I-1090.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **13 août 2024**, à **18 h**, à la vieille gare située au 160, rue de la Gare. Au cours de cette assemblée, la personne qui préside l'assemblée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. L'objet de cette assemblée est de : présenter un projet de règlement qui  **vise à permettre un projet de construction d'un garage municipal dans la zone concernée.**
4. Vous pouvez consulter le projet de règlement au bas du présent avis public ainsi qu'à la Centrale du citoyen située au 10, rue Saint-Joseph, à Saint-Jérôme, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à midi et de 13 h 00 à 16 h 30, et le vendredi, de 8 h 30 à midi.
5. Le projet ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.





DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 17 juillet 2024.

La greffière de la Ville,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Larocque'.

Me MARIE-JOSÉE LAROCQUE, MAP, OMA

Pour toute information :  
Service de l'urbanisme  
(450) 438-3251